

BAREME TTC HONORAIRES

La société dénommée **BOCHATON IMMOBILIER**, société à responsabilité limitée, au capital de 151 000 €, dont le siège social est situé 6 place des Arts 74200 Thonon les Bains, identifiée au SIREN sous le numéro 439756297 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Thonon les Bains, titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 7401 2016 000 020 304 délivrée par la CCI de la Haute-Savoie.

Etablissements secondaires sous la dénomination BOCHATON IMMOBILIER :

- 77 rue du centre 74140 Douvaine, siret n°43975629700057
- 6bis avenue Jean Léger 74500 Evian les Bains, siret n°43975629700024
- Le Panoramic 74500 Thollon les Mémises, siret n°43975629700032
- 6 route Nationale 74500 Saint Gingolph, siret n°43975629700040

HONORAIRES TRANSACTIONS

Appartements & maisons :

- inférieure à 60 000 €	forfait de 6 000 € TTC
- de 60 001 € à 100 000 €	forfait de 7 000 € TTC
- de 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC
- supérieur à 150 001 €	6 % TTC

Terrains & murs commerciaux : 7% TTC

Garages & parkings : forfait de 2 000€ TTC

Avis de valeur : 180 € TTC unitaire

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées.

HONORAIRES LOCATIONS

(loi 89-469 du 6 Juillet 1989 art 5 modifié Loi ALUR applicable le 14/09/2014)

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

Gestion courante sur tous les encaissements :

règlement trimestriel : bail d'habitation de trois ans : 7.20 % TTC
bail d'habitation meublé d'un an : 9,60 % TTC

supplément pour acompte mensuel : 1.20 % TTC (sur les encaissements)

Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail :

(honoraires facturés au propriétaire à minima équivalent à ceux incombant au locataire)

en dessous de 50 m² habitables : 1 mois de loyer TTC incluant les honoraires de l'état des lieux
au-dessus ou égal à 50 m² habitables : frais plafonnés de 8 à 10 € TTC le m² selon agglomération

Réalisation de l'état des lieux : frais plafonnés à 3 € TTC le m²

Administratifs et financiers :

constitution du dossier du garant (acte de cautionnement)	120 € TTC
frais de reddition de compte au trimestre	14 € TTC révision annuelle
frais pour l'état préparatoire à la déclaration fiscale (par lot)	40 € TTC révision annuelle
congés pour reprise personnelle ou vente (<i>recevoir mandat</i>)	100 € TTC
demande de diagnostics (carrez, électricité, gaz, amiante, plomb, RNT)	50 € TTC
gestion des travaux : (demande de devis et acceptation du propriétaire)	par entreprise 30 € TTC
fin de mandat de gérance, restitution du dossier	forfait de 100 € TTC
inventaire du mobilier	forfait de 50 € TTC

Assurance garantie loyer impayé, dégradations : VERSALIS GALIAN 2,70 % TTC

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail :

(honoraires facturés au locataire ne peut excéder celui imputé au propriétaire)

frais plafonnés de 8 à 10 € TTC le m² habitables selon agglomération

Réalisation de l'état des lieux : frais plafonnés à 3 € TTC le m²

Constitution du dossier du garant (acte de cautionnement) : 120 € TTC

HONORAIRES BAUX GARAGES & PARKINGS :

Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 1 mois de loyer TTC au propriétaire & 1 mois loyer TTC locataire

HONORAIRES BAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS & DEROGATOIRES :

Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 1 mois de loyer TTC au propriétaire & 1 mois loyer TTC locataire